

**VENDREDI
04
NOVEMBRE
2016
COLLOQUE**

**FACULTÉ de DROIT et de SCIENCE POLITIQUE
de MONTPELLIER**

**AMPHITHÉÂTRE 301 du bâtiment 2
14 rue Cardinal de Cabrières**

Contact : Habiba ABBASSI
tél. : 04.34.43.28.64
habiba.abbassi@umontpellier.fr

Le numérique au service du renouvellement de la vie politique ?

Responsable scientifique : Éric SALES, Maître de Conférences - HDR, CERCOP

8h45 - Accueil des participants

9h - Discours inaugural, Monsieur le Professeur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier et Madame le Professeur Marie-Élisabeth ANDRÉ, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

9h15 - Propos introductifs, *Les nouvelles technologies, moyen de renouvellement de la démocratie ?* par M. Dominique ROUSSEAU, Professeur de Droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

I – Le numérique, un nouveau moyen d'expression politique ?

sous la Présidence d'e M. Alexandre VIALA, Professeur de Droit public, à l'Université de Montpellier, Directeur du CERCOP.

9h50 – *Le numérique, nouveau moyen d'expression des responsables politiques ?* par Mme Aurélia TROUPEL, Maître de Conférences de Science politique à l'Université de Montpellier, CEPEL.

10h20 – *Le vote électronique et la participation numérique à l'élaboration des lois, de nouveaux moyens d'expression politique des citoyens ?* par M. Gilles J. GUGLIELMI, Professeur de Droit public à l'Université Panthéon-Assas, Paris II, CDPC.

10h50 – *La fabrication numérique d'une Constitution : l'expérience inédite de l'Islande* par M. Éric SALES, Maître de Conférences-HDR de Droit public à l'Université de Montpellier, CERCOP.

11h20 – Discussion

II – Le numérique, un nouveau moyen de contrôle des politiques ?

sous la Présidence de M. Julien BONNET, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier, CERCOP.

14h – *Les réseaux sociaux, nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?* par Mlle Coralie RICHAUD, Docteure en Droit de l'Université de Montpellier, CERCOP

14h30 – *Surveiller l'État. Lanceurs d'alerte, pratiques numériques et contrôle démocratique* par M. Geoffroy DE LAGASNERIE, Philosophe et Sociologue, Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy.

15h – *La défense du numérique par l'amicus curiae, un moyen efficace au service du contrôle de constitutionnalité de la loi ?* par M. Pierre-Yves GAHDOUN, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier, CERCOP.

15h30-16h30 - Table ronde : *La politique de communication des institutions de la République, vers une République numérique ?* sous la Présidence de M. Guillaume MERLAND, Maître de Conférences de Droit public à l'Université de Montpellier, CERCOP.

- ✓ Julien BONNET, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier, CERCOP
- ✓ Michel MOATTI, Maître de Conférences de Sociologie à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3
- ✓ Marion UBAUD-BERGERON, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier, CREAM



Faculté de Droit
et de Science politique
de Montpellier

